

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 11/2023

OBJET : PERSONNEL – AVANCEMENT DE GRADE

L'an deux mil vingt-trois, le 27 mars à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de MERCUROL-VEAUNES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de M. Michel BRUNET, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 20 mars 2023

Présents : BRUNET Michel, SANDON Alain, BLAISE Véronique, FAURE Christophe, ACHARD Laure, DAUJAN Nicolas, VIGNE Amélie, FLEURET Alain, BARBE Sabrina, BETTON Daniel, BERTUCCI Sandrine, BOUCHER-BARBAZANGES Garance, BRESCIANI Gaël, CHALAYE Franck, DESSITE Alain, FAURE Nathalie, GRANGER Véronique, GUILLAUME Stéphanie, MARKARIAN Jean-Maurice, ORIOL Maurice, PONSON Aline, TERRAS Tanguy, THEOLAIRE Joël.

Excusés : LAFOND Florian pouvoir à BRUNET Michel, BARRE Sylvie pouvoir à GRANGER Véronique, MAUSSERT Karine pouvoir à FAURE Christophe, MINGORANCE Anita.

Mme FAURE Nathalie est désignée Secrétaire de Séance.

M. le Maire informe l'assemblée que, conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité. Il appartient donc au conseil municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Un agent titulaire au grade ATSEM principal 2^{ème} classe peut prétendre à un avancement de grade.

De ce fait, M. le Maire propose de créer un poste de ATSEM principal 1^{ère} classe à temps complet pour permettre à cet agent d'être nommé.

LE CONSEIL,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Décide de créer un poste ATSEM principal 1^{ère} classe à temps complet à compter du 1^{er} septembre 2023.

Ainsi fait et délibéré, à Mercurool-Veaunes, les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Michel BRUNET

Envoyé en préfecture le 28/03/2023
Reçu en préfecture le 28/03/2023
Affiché le 28/03/2023
ID : 026-200056547-20230327-DE_2023_11-DE

